© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Sniff et poumons

Par Vince2033 Postée le 21/04/2023 11:56

> Bonjour, Je me pose une question à laquelle je n'arrive pas à trouver de réponse : lorsque l'on sniffe une poudre (coke, hero..), est ce que le produit peut atteindre les poumons et si oui dans quelle proportion et avec quelles consequences ? On lit partout le conseil d ecraser finement la poudre avant de sniffer mais cela pourrait-il favoriser le passage de la poudre vers les poumons ? Je vous remercie d'avance ! Bonne journée

---

Mise en ligne le 25/04/2023

Bonjour,

Nous avons supprimé votre prénom afin de préserver votre anonymat.

Le sniff peut entraîner de très nombreuses complications pulmonaires (pneumothorax, pneumopathie, œdème…). Toutefois, ce n’est pas le risque majeur en cas de sniff. Il s'agit plutôt des risques de transmission d’infection et de détérioration voire de perforation de la cloison nasale.

La finesse de la poudre n’est pas un facteur déterminant dans l’apparition de ce type de complication. On conseille toujours de sniffer une poudre aussi fine que possible. Cela évite d’endommager les muqueuses.

Nous vous adressons également le lien vers notre rubrique « dico des drogues » qui vous permet de consulter des fiches détaillées de différentes drogues comprenant les effets et risques des drogues et les conseils de réduction des risques à connaître.

Pour information, sachez que les centres d’accueil et d’accompagnement pour la réduction des risques des usagers de drogues (CAARUD) accueillent les consommateurs qui veulent s'informer des risques des consommations et des moyens de les réduire.

Si besoin, nous vous proposons ci-dessous 3 adresses de CAARUD à Paris.

Sachez aussi que les centres de soins d’accompagnement de prévention en addictologie (CSAPA) proposent de consulter médecin, infirmier, psychologue,travailleurs sociaux... Un médecin pourrait vous proposer une consultation individuelle, confidentielle et gratuite si vous vouliez faire un point sur votre état de santé. Il peut également vous proposer un accompagnement à une gestion, diminution ou un sevrage si vous en faites la demande.

Nos écoutants peuvent aussi vous proposer une écoute, un soutien, des informations et des orientations. Nous sommes joignables au 0800 23 13 13 de 8h à 2h, 7j/7j. L’appel est anonyme et gratuit. Le tchat est ouvert de 14h à minuit 7j/7j.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

En savoir plus :

- Le dico des drogues
- Adresses utiles du site Drogues info service